



Nature du besoin : Dosages manuels multiplex (DMM)

Dossier : W6399-24-LO56/A

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition du besoin

Le ministère de la Défense nationale a besoin de 200 trousse de dosage manuel multiplex (DMM) de bactéries BioThreat Alert (BTA) [NNO 6550-01-672-3224] et de 200 trousse de DMM de toxines BioThreat Alert [NNO 6550-01-674-1927]. Ces dispositifs sensibles d'immunodosage manuel à flux latéral permettent la détection et l'identification rapides d'agents pathogènes et de toxines biologiques. L'utilisation de ces trousse de DMM permettra de détecter et d'identifier de façon fiable sur appareil portatif de multiples agents de menace biologique après le moins possible de préparation d'échantillon (c.-à-d. un seul échantillon requis pour l'analyse de multiples menaces biologiques). Il s'avère que les trousse de DMM de toxines et de bactéries BTA de Tetracore répondent aux exigences essentielles minimales décrites au paragraphe 3.

Des quantités optionnelles de 200 trousse de DMM de toxines BTA et de 200 trousse de DMM de bactéries BTA seront mises à disposition chaque année pendant six périodes optionnelles d'un an.

Les produits exacts demandés sont les suivants :

Article 1 :

NNO : 6550-01-672-3224

N° d'article : TC-8037-010

NCAGE : 1XSU

Description : ensemble de réactifs, détection par anticorps (bandelette de dosage multiplex de bactéries BioThreat Alert)

Article 2 :

NNO : 6550-01-674-1927

N° d'article : TC-8036-010

NCAGE : 1XSU3

Description : ensemble de réactifs, détection par anticorps (bandelette de dosage multiplex de toxines BioThreat Alert)



3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit montrer dans un énoncé des capacités que son produit répond aux exigences suivantes au moment de la publication du présent avis :

- 3.1 Exigences essentielles minimales – Le DMM doit :
 - 3.1.1 Utiliser une technologie de détection immunochromatographique à base de réaction anticorps-antigène;
 - 3.1.2 Être portatif;
 - 3.1.3 Être un système de dosage véritablement multiplex ou multicanal;
 - 3.1.4 Pouvoir traiter des échantillons sous forme de poudre et sous forme liquide.
- 3.2 Analyse et identification – Le DMM doit :
 - 3.2.1 Avoir un temps d'analyse de vingt (20) minutes ou moins;
 - 3.2.2 Avoir une fonction d'analyse de témoin pour éviter les faux négatifs;
 - 3.2.3 Fonctionner sans qu'un lecteur électronique soit requis.
- 3.3 Température – Le dispositif de DMM doit :
 - 3.3.1 Effectuer des analyses à des températures variant (au minimum) de 10 °C à 30 °C;
 - 3.3.2 Avoir une durée de conservation d'au moins vingt-quatre (24) mois, à partir de la date d'expédition, lorsqu'il est entreposé à une température d'entre 15 °C et 25 °C.
- 3.4 Test et identification – Le DMM doit, au minimum sur un échantillon unique, permettre de simultanément analyser et identifier les matières suivantes :
 - 3.4.1 Agents bactériens à leur niveau minimal de détection respectif, à savoir :
 - 3.4.1.1 Bacille du charbon : 5×10^7 UFC/ml;
 - 3.4.1.2 *Burkholderia mallei* : 1×10^6 UFC/ml;
 - 3.4.1.3 *Francisella tularensis* (BD11-00177) : 1×10^7 UFC/ml;
 - 3.4.1.4 *Yersinia pestis* (NCTC10030) : 1×10^8 UFC/ml.
 - 3.4.2 Toxines à leur niveau minimal de détection respectif, à savoir :
 - 3.4.2.1 Neurotoxine botulinique de type A : 125 ng/ml;
 - 3.4.2.2 Neurotoxine botulinique de type B : 250 ng/ml;
 - 3.4.2.3 Ricine (RCA120) : 10 ng/ml;
 - 3.4.2.4 Toxine staphylococcique de type B : 20 ng/ml.

Remarque : Les systèmes multiplex/multicanal peuvent comprendre un test pour les bactéries désignées et un autre pour les toxines désignées.



4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC);
- Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC);
- Accord de libre-échange canadien (ALEC);
- Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP);
- Accord économique et commercial global (AECG);
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP);
- Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALECCO)
- Accord de libre-échange Canada-Panama (ALECPA)
- Accord de libre-échange Canada-Honduras (ALECH)
- Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALEUC)

5. Justification de la prédétermination d'un fournisseur

Tetracore Inc. est le seul fournisseur connu commercialisant des produits répondant aux exigences minimales essentielles décrites au paragraphe 3.

6. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État*

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour le présent achat au titre du paragraphe 6d) – « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

7. Exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions ou les raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité suivantes sont invoquées au titre du sous-alinéa 513(1)b)iii de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et de motifs semblables prévus par les accords commerciaux internationaux.

8. Date de livraison

Le produit doit être livré dans les 120 jours suivant l'attribution du contrat.

9. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

TETRACORE INC.
9901 Belward Campus Drive
Bureau 300
Rockville (Maryland)
États-Unis
20850



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le PAC peuvent présenter un énoncé des capacités à la personne-ressource désignée, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 05 février 2024 à 1400 h (HNE).

12. Demandes de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :

À l'attention de : Adam Cheung
Titre : DLP 8-1-1
Téléphone : 613-945-2730
Courriel : Adam.Cheung@forces.gc.ca

Et

À l'attention de : Angelina Costain
Titre : DLP 8-1-2
Téléphone : 613-990-4939
Courriel : Angelina.Costain@forces.gc.ca

Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.